IRIS
INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

OBSERVATOIRE
de la Turquie et de son environnement géopolitique

LES KURDES DANS LA NOUVELLE SYRIE : ENTRE RECONNAISSANCE HISTORIQUE ET DÉFIS POLITIQUES

Mathieu Obringer / Analyste en stratégie internationale, diplômé d'IRIS Sup'

Mai 2025

PRÉSENTATION DE L'AUTEUR

Mathieu Obringer / Analyste en stratégie internationale, diplômé d'IRIS Sup'

PRÉSENTATION DE L'OBSERVATOIRE

Sous la direction de **Didier Billion,** directeur adjoint de l'IRIS, l'Observatoire de la Turquie et de son environnement géopolitique se propose de contribuer à une meilleure compréhension des évolutions politiques, sociales, économiques, culturelles et géopolitiques de la Turquie contemporaine.

Inscrit dans le cadre du Programme Moyen-Orient / Afrique du Nord de l'IRIS, l'Observatoire de la Turquie et de son environnement géopolitique se veut un vecteur du nécessaire débats d'idées concernant ce pays. Soucieux de créer des synergies, l'Observatoire a d'ores et déjà acté des partenariats avec le Centre de recherche économique et social (BETAM) de l'Université de Bahçesehir d'Istanbul et avec le Club du Millénaire, association de réflexion créée à l'initiative d'étudiants d'universités françaises et étrangères.

PROGRAMME
MOYEN-ORIENT/
AFRIQUE DU NORD

Le programme de recherche Moyen-Orient/Afrique du Nord a pour fonctions de décrypter et de mettre en perspective des réalité politiques, économiques, sociales et géopolitiques mouvantes afin de fournir des clés de compréhension et un cadre d'analyse et d'aide à la prise de décision à l'attention des multiples acteurs des relations avec les pays de la région concernée.

Ses champs d'intervention sont multiples : animation du débat stratégique ; réalisation d'études, rapports et notes de consultance ; organisation de conférences, colloques, séminaires ; formation sur mesure.

© IRIS - Tous droits réservés

L'accord du 10 mars 2025 entre le gouvernement intérimaire syrien et les Forces démocratiques syriennes (FDS) marque une reconnaissance inédite de l'identité kurde. Cependant, sa mise en œuvre est entourée d'incertitudes qui risquent d'exacerber certains points de discorde. Parmi ceux-ci, l'intégration des forces kurdes à une nouvelle armée syrienne, alors que Damas et Ankara se sont rapprochés.

Signé entre le président intérimaire syrien, Ahmed Al-Charaa, et Mazloum Abdi, commandant en chef des Forces démocratiques syriennes, l'accord comporte huit points marquant une rupture avec la place auparavant occupée par les Kurdes dans le paysage politique syrien. En effet, le deuxième article de l'accord stipule que « l'État syrien garantit [à la communauté kurde] son droit à la citoyenneté et tous ses droits constitutionnels ». Jusqu'à la chute de l'ancien président Bachar Al-Assad, les Kurdes étaient particulièrement réprimés et leurs droits bafoués. Plus de 500 000 Kurdes étaient considérés comme apatrides avant la réforme de Bachar Al-Assad datant de 2011 et permettant un accès plus large à la citoyenneté syrienne. Cette initiative aurait permis à environ 350 000 membres de la communauté kurde d'acquérir effectivement la nationalité syrienne. L'objectif pour Damas était surtout de maintenir le calme dans les régions syriennes peuplées par les Kurdes, alors que les protestations secouaient progressivement le pays.

Dans un contexte de violences visant notamment la communauté alaouite (dont était issu Bachar Al-Assad) au début du mois de mars, il était important pour Ahmed Al-Sharaa de signer un accord avec la partie kurde afin de montrer une image de faiseur de paix dans une société fracturée par près de quinze années de guerre. L'idée est également de centraliser les ressources dont dispose l'Administration autonome du Nord et de l'Est de la Syrie (AANES), essentielles pour la reconstruction économique du pays. Si cet accord représente une victoire politique pour le pouvoir intérimaire, il en est de même pour M. Abdi, qui peut désormais se présenter comme personnalité politique et non plus seulement comme chef de guerre.

L'INTÉGRATION DES FDS À L'ARMÉE SYRIENNE : UN SUJET DE DISCORDE

Bien que la reconnaissance de la communauté kurde comme partie intégrante de la nation syrienne soit une avancée majeure, les Kurdes doivent désormais relever de nouveaux défis. L'accord prévoit l'intégration des « institutions civiles et militaires de [l'AANES] dans l'administration de l'État syrien ». Bien que l'accord ne mentionne pas clairement un désarmement ou une dissolution des FDS, principalement composées de combattants kurdes

issus des Unités de protection du peuple (YPG) et branche armée *de facto* de l'AANES, leur intégration dans une nouvelle armée nationale syrienne est sous-entendue. Le 13 mars, Ahmed Al-Charaa a annoncé une déclaration constitutionnelle temporaire pour donner un cadre au nouveau régime insistant sur la primauté de l'armée syrienne comme seule entité armée du pays. Cette demande a déjà été refusée par des leaders kurdes de Syrie.

Ce rejet s'explique par le contexte sécuritaire régional et national. En Syrie, la communauté alaouite a été la cible de massacres en février. Aussi, des escarmouches ont persisté durant le mois de février entre des FDS et des membres de l'Armée syrienne libre (ASL), soutenue par la Turquie. Les milices kurdes souhaitent conserver leurs armes et s'intégrer à la nouvelle armée syrienne comme entité, et non comme individus, pour assurer leur sécurité. Des questions subsistent également concernant les combattants étrangers au sein des FDS et de la place des femmes, donc des Unités de protection de la femme (YPJ), dans une nouvelle armée syrienne. De plus, les factions proches de la Turquie, regroupées sous l'ASL, ont déjà accepté leur intégration au sein de la nouvelle armée. Cela poserait le défi de faire cohabiter deux ennemis au sein d'une même entité.

UN ACCORD FLOU DANS UNE RECONSTRUCTION POLITIQUE FRAGILE

Le texte ne précise pas de mécanisme précis et de modalités concrètes pour l'intégration militaire ou administrative. La décentralisation de l'AANES n'est toujours pas clairement établie. Le comité exécutif dispose d'un an pour mettre en œuvre les différents points de l'accord. Le flou entourant cette mise en œuvre constitue une faiblesse majeure. De plus, l'accord ne mentionne pas les près de 10 000 prisonniers de l'organisation État islamique (EI) aux mains des combattants kurdes ni des quelques 55 000 membres des familles, syriens et étrangers, des combattants de l'organisation terroriste.

Le 30 mars, l'AANES a dénoncé le nouveau gouvernement syrien nommé la veille. Il lui reproche de ne pas prendre en compte la diversité du pays, ce qui pourrait compromettre la sortie de crise de la Syrie. Sur 23 ministres, un seul est kurde, et il n'est pas issu des territoires contrôlés par l'AANES. Trois autres sont issus d'autres minorités – chrétienne, alaouite et druze. L'AANES a déclaré qu'elle n'appliquerait pas les mesures prises par le nouveau gouvernement. Par conséquent, le chemin fragilement tracé par l'accord du 10 mars semble encore incertain.

LA SYRIE PRISE EN ÉTAU DANS UN CONTEXTE RÉGIONAL CONCURRENTIEL

Allié important de Damas du fait des affinités entre Ankara et Hayat Tahrir Al-Cham (HTC) durant la guerre civile contre Bachar Al-Assad, la Turquie considérait les FDS comme étant une branche du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), classé comme groupe terroriste en Turquie. Les tensions entre Turcs et Kurdes expliquent les opérations militaires turques en Syrie survenues durant le conflit. Les escarmouches entre l'ASL, soutenue par la Turquie, et les FDS, ainsi que les frappes turques visant notamment la zone du barrage de Tichrine[1], se sont poursuivies après la chute de l'ancien régime. Pourtant, l'accord du 10 mars n'aurait pas pu être signé sans l'aval d'Ankara.

Comment expliquer un tel revirement ? Tout d'abord, il faut rappeler que l'accord entre Damas et les FDS est survenu après l'appel d'Abdullah Öcalan, fondateur du PKK, d'abandonner la lutte armée. Cela pourrait laisser sous-entendre une amélioration des relations qu'entretient la Turquie avec l'AANES. Toutefois, les FDS ont déclaré ne pas être concernés par l'appel d'Öcalan.

La raison se trouve notamment sur la scène de la politique intérieure de la Syrie. Risquant la décrédibilisation de son pouvoir à la suite de massacres survenus entre le 6 et le 17 mars contre la communauté alaouite, dont était issu Bachar Al-Assad, ayant fait plus d'un millier de morts il était dans l'intérêt non seulement d'Ahmed Al-Charaa mais aussi d'Ankara de légitimer le nouveau pouvoir en place. Dans un contexte plus large de concurrence et de rivalités au Proche-Orient, Israël et Turquie se font désormais face en Syrie. Le premier occupe une partie du gouvernorat de Quneitra, dans le Sud-Ouest de la Syrie, et frappe régulièrement le territoire syrien. Plus récemment, Tsahal a ciblé la base T4 sur laquelle souhaite se déployer l'armée turque. Alors que Mazloum Abdi s'était déclaré ouvert à un soutien israélien peu de temps avant l'accord[2], un assentiment turc permettrait à Ankara d'enlever à Israël un de ses possibles leviers en Syrie. Tel-Aviv, de son côté, souhaite maintenir une Syrie divisée et affaiblie pour assurer sa propre sécurité.

Le sixième point de l'accord prévoit le soutien à « l'État syrien dans sa lutte contre les restes d'Assad et toutes les menaces qui pèsent sur sa sécurité », alignant ainsi les FDS sur Damas,

[1] NPA_English. "The NPA joins the call for a demonstration in Paris on Sunday, May 12, in support of the Palestinian people and against the massacres in Gaza." X (anciennement Twitter), 11 mai 2025, 10:42. https://x.com/NPA_English/status/1899408436539818181

[2] Jiyar Gol. "General Mazloum Abdi, commander of #Kurdish led #SDF forces in Syria, has expressed openness to Israeli support. This development comes amid ..." X (anciennement Twitter), 9 mai 2025, 10:42. https://x.com/jiyargol/status/1897228194924896264.:contentReference[oaicite:3]{index=3}

allié d'Ankara. Toutefois, les frappes turques, notamment contre le barrage de Tichrine, se sont poursuivies après l'annonce de l'accord entre Ahmed Al-Charaa et Mazloum Abdi. Si bombardements et escarmouches ont cessé depuis le 1er avril et que la perspective d'une nouvelle opération militaire turque en Syrie semble s'éloigner, la Turquie pourrait maintenir une pression sur les FDS jusqu'à leur démantèlement. Cette exigence pourrait s'accroître avec le potentiel retrait des forces américaines de la région et la fin de l'opération « Inherent Resolve » ayant pour but de combattre les éléments de l'EI.

Par ailleurs, les États-Unis ont également cherché à faciliter la feuille de route entre les FDS et Damas. Une paix entre ces acteurs permettrait de stabiliser la région, assurer la lutte contre l'EI et donc de favoriser le rapatriement des troupes américaines.

DES MESURES DÉJÀ MISES EN PLACE DEPUIS L'ACCORD

Si la mise en place de l'accord semble être encore un parcours long et sinueux, une avancée majeure a été réalisée dans la coexistence entre le nouveau gouvernement syrien et les autorités kurdes. Le 1er avril, un accord a été signé entre les autorités de Damas et le comité des districts d'Ashrafiyeh et de Cheikh Maqsoud. Ces quartiers étaient contrôlés par les YPG depuis 2012. L'accord prévoit le retrait de la ville des forces kurdes vers les territoires de l'AANES, désormais effectif. Les entités administratives kurdes doivent être maintenues et la sécurité est désormais assurée par les Asayish, les forces intérieures kurdes, en coordination avec Damas. Ce dernier point représente également une avancée majeure : une entité kurde est intégrée à une fonction régalienne, ce qui pourrait préparer le terrain pour une intégration similaire des FDS dans l'armée syrienne. L'accord et le retrait des troupes se sont accompagnés d'une libération massive de prisonniers capturés après la chute de l'ancien régime. Au total, 146 membres des FDS détenus ont été libérés par le nouveau pouvoir central contre 97 combattants affiliés à Damas par les autorités kurdes.

Par ailleurs, les FDS ont quitté le barrage de Tichrine le 12 avril. Ils occupaient cette infrastructure stratégique depuis 2015, après l'avoir repris à l'EI. La nouvelle armée syrienne occupe désormais les lieux. Le contrôle du barrage par l'armée syrienne s'inscrit directement dans la continuité du retrait des FDS d'Alep et de l'accord du 10 mars.

Ces événements traduisent une véritable volonté de coopération entre Damas et l'AANES. Malgré les lacunes et les difficultés liées au contexte politique interne et aux enjeux de pouvoirs dans la région, l'accord du 10 mars pourrait mener à une reconnaissance légitime des Kurdes en Syrie. Néanmoins, le chemin vers une paix durable en Syrie reste semé

d'embûches, nécessitant un soutien continu de la communauté internationale pour garantir la stabilité régionale.

L'expertise stratégique en toute indépendance

PROGRAMME
MOYEN-ORIENT/
AFRIQUE DU NORD

IRIS
INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis, rue Mercœur - 75011 PARIS / France
+ 33 (0) 1 53 27 60 60
contact@iris-france.org

iris-france.org

L'IRIS, association reconnue d'utilité publique, est l'un des principaux think tanks français spécialisés sur les questions géopolitiques et stratégiques. Il est le seul à présenter la singularité de regrouper un centre de recherche et un lieu d'enseignement délivrant des diplômes, via son école IRIS Sup', ce modèle contribuant à son attractivité nationale et internationale.

L'IRIS est organisé autour de quatre pôles d'activité : la recherche, la publication, la formation et l'organisation d'évènements.